

## 2 évolutions fondamentales pour votre suivi des thérapies orales

Lien direct avec l'équipe  
hospitalière tout au long du  
parcours

Une rémunération forfaitaire  
par séquence pour la  
coordination avec l'hôpital  
(vos consultations sont  
facturées en sus de ce  
forfait)

### Séquence 1 – 1 cycle de ttt

#### ADHÉSION À L'EXPÉRIMENTATION



Envoi du bulletin d'adhésion  
transmis par  
l'équipe hospitalière

Comment ?

#### LIEN À L'HÔPITAL



- Echange des informations de  
traitements, du patient et de  
l'expérimentation
- Contact pour toute urgence,  
question

Comment ?

Votre  
rémunération  
25 €

### Séquence 2 – 3 cycles de ttt

#### LIEN À L'HÔPITAL



- Contact pour toute urgence,  
question
- Possibilité de faire des consultations  
en alternance

Comment ?

Votre  
rémunération  
25 €

### Séquence 3 – 6 cycles de ttt

#### LIEN À L'HÔPITAL



- Contact pour toute urgence,  
question
- Possibilité de faire des consultations  
en alternance

Comment ?

Votre  
rémunération  
50€

#### A NOTER

Le parcours Onco'Link  
valorise votre implication et la  
coordination avec l'hôpital,  
en sus des consultations :  
pour les séquences 2 et 3 la  
coordination est valorisée  
financièrement, dès le  
premier échange



#### LA RÉMUNÉRATION EN QUESTION

- La rémunération est déclenchée par l'envoi du bulletin d'adhésion et les contacts à l'équipe hospitalière,
- L'équipe hospitalière déclenche la facturation à chaque fin de séquence,
- Le forfait est versé par l'assurance maladie (via CPAM 75)